

Réservé - identification du dossier
n° dossier ERASME - FOREM
n° dossier travailleur R.W.



Réservé - identification de la demande
date réception D.R. FOREM
n° demande

DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE ET DE L'EMPLOI
DIVISION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
Direction de l'Emploi et de l'Immigration
Service Immigration

✉ PLACE DE LA WALLONIE, 1 - bât. II - 4^{ème} étage - 5100 JAMBES
☎ TEL +32 -(0)81 33 31 11 ☎ FAX +32 -(0)81 33 43 22
✉ E-MAIL seimm@mrw.wallonie.be ☎ N°VERT (inf. gén.) 0800 -11901
💻 Formulaires et informations sur le site web : <http://emploi.wallonie.be>

ATTESTATION D'INSCRIPTION DANS UN ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT EN BELGIQUE POUR SUIVRE UN ENSEIGNEMENT DE PLEIN EXERCICE

✍ Ce document concerne les demandes de permis de travail C fondées sur le cas C.6. (séjour limité à la durée des études) : il sera utilisé lorsque le modèle d'attestation d'inscription délivré par votre établissement ne mentionne pas formellement que l'enseignement poursuivi est « de plein exercice ». Dans ce cas, vous faites compléter l'attestation par le directeur ou le recteur (ou leurs délégués) de l'établissement d'enseignement en Belgique et la joignez à votre demande de permis C.

Je soussigné :

Nom, prénom et qualité

représentant l'établissement d'enseignement en Belgique ci-après :

Nom établissement

adresse

atteste par la présente que (biffez la mention inutile) **Madame - Monsieur** :

Nom(s) et prénom(s)

né(e) le à

y est inscrit(e) pour suivre l'enseignement DE PLEIN EXERCICE ou assimilé^(*) suivant :

Année scolaire / académique 20 - 20

Les cours commencent le et se terminent le et comprennent heures/semaine

Nom du(des) programme(s) référence

niveau durée du cycle d'études

Nom du(des) programme(s) référence

niveau durée du cycle d'études

Nom du(des) programme(s) référence

niveau durée du cycle d'études

et à ce jour (biffez la mention inutile) : **suit - ne suit pas - régulièrement les cours.**

Fait à , le

Date, nom, signature et sceau de l'établissement

(*) Avis aux directeurs d'établissement : ne pas compléter ce certificat si l'enseignement n'est pas de plein exercice ou assimilé. Sont assimilés à de l'enseignement de plein exercice les diplômes de l'enseignement supérieur de promotion sociale correspondant ou équivalent à un diplôme de l'enseignement supérieur de plein exercice.

En application de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, veuillez noter que le traitement de ces données est confié à la Direction de l'Emploi et de l'Immigration. Le maître du fichier est la Région wallonne. Le traitement est destiné à examiner les demandes d'autorisation d'occupation et/ou de permis de travail en application de la loi du 30 avril 1999 relative à l'occupation des travailleurs étrangers (M.B., 21 mai 1999) et des arrêtés pris en vertu de celle-ci. Vous pouvez avoir accès aux données qui vous concernent et en obtenir la rectification éventuelle en vous adressant auprès de la Direction de l'Emploi et de l'Immigration - Service Immigration, Place de Wallonie n° 1, bât. II, 4^{ème} étage à 5100 JAMBES, tél. 081/33.31.11 fax 081/33.43.22. Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires sur les traitements automatisés de données à caractère personnel auprès de la Commission de la protection de la vie privée.

Pour info : MEDiateur DE LA REGION WALLONNE - rue Lucien Namèche, 54 à 5000 NAMUR - tél. 0800 19 199 - fax 081 32 19 00 - courrier@mediateur.wallonie.be - <http://mediateur.wallonie.be>